



Département du MORBIHAN

2025/07/11/20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, également convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUAPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham (départ à 21h35), TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à LE ROUX Véronique, LE GRAND Mickaël à LE GOFF Dominique, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, TROALEN Anne à PICARDA Styren, ULLIAC Morgane à BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance**

Date de convocation : 28/10/2025  
Convocation affichée le : 31/10/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 20  
Procuration (s) : 7

Reçu en Préfecture de VANNES le 18/11/2025

Publié ou notifié le 20/11/2025

Certifié exécutoire le 20/11/2025

A GOURIN, le 20/11/2025...

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H

**20- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de la commission Sports, réunie le 18 octobre 2025, d'allouer à titre exceptionnel et dans le cadre de l'organisation du forum des associations sportives, une subvention de 830 euros à l'Association « Office Municipal des Sports ».



Envoyé en préfecture le 18/11/2025  
Reçu en préfecture le 18/11/2025  
Publié le  
ID : 056-215600669-20251107-D2025071120-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**ADOPOTE** la proposition de la commission Sports, réunie le 18 octobre 2025, d'allouer à titre exceptionnel et dans le cadre de l'organisation du forum des associations sportives, une subvention de 830 euros à l'Association « Office Municipal des Sports ».

A Gourin, le 7 novembre 2025  
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.